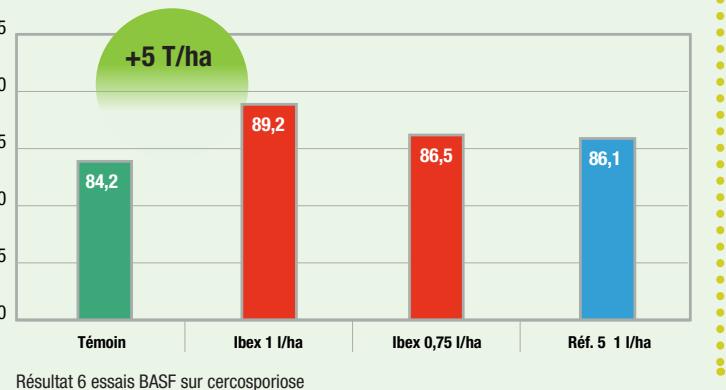


Raisonner le programme fongicide

Pour pérenniser l'efficacité des programmes fongicides, BASF recommande, dans la lignée des recommandations du FRAC, une seule application de strobilurine par hectare et par an.

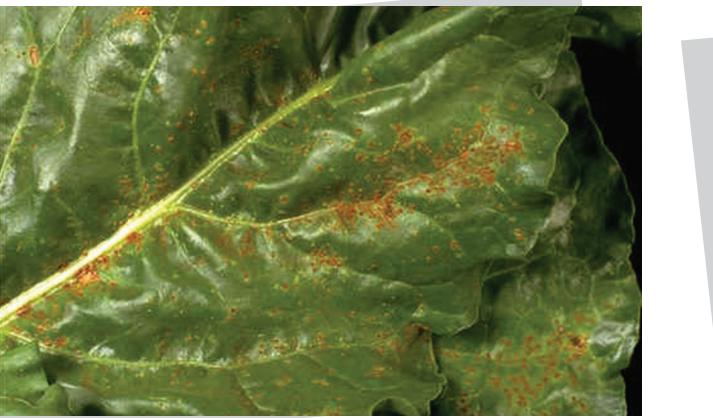
Dans le cadre d'un programme de traitements, BASF recommande également d'alterner les triazoles.

Rendement betteraves (T/ha)

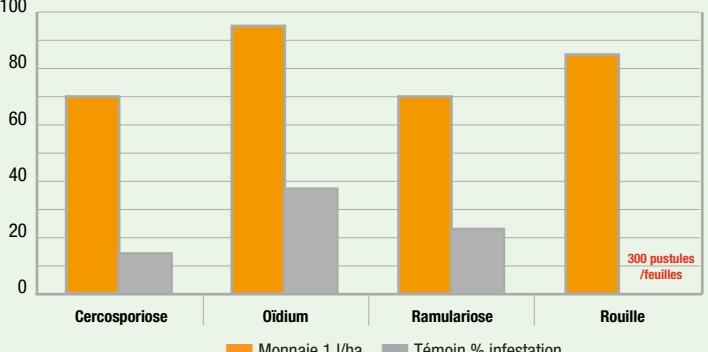


Ibex/Opéra : la polyvalence préventive et curative contre cercosporiose, ramulariose, oïdium et rouille

- Très bonne efficacité sur cercosporiose, ramulariose, rouille et oïdium
- 2 matières actives complémentaires
- Rapidité et persistance d'action
- Également homologué sur pois protéagineux et féveroles



Efficacité (%)



Monnaie / Player : le fongicide de référence

- Très bonne efficacité sur cercosporiose, oïdium, rouille, ramulariose
- Action préventive et curative
- Systémie et résistance au lessivage

Zepplin®, marque déposée BASF
AMM n°9700369
Composition : 100 g/l quinmérac + 325 g/l chloridazone
Formulation : SC
Classement : Non classé
Usages et doses autorisés : betterave industrielle et fourragère, 2,5 l/ha ; Pour protéger les eaux souterraines, suite à une application sur betterave, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de la chloridazone plus d'une fois tous les 3 ans.
Seules des céréales ou des cultures de type tubercules ou racines peuvent être implantées en cas d'échec de la culture ou comme culture de rotation.
DRE : 6 heures
ZNT / aux points d'eau : 5 mètres
DAR : BBCH 31

Dash® HC, marque déposée BASF
AMM n° 94000478
Composition : 22,5% esters de phosphate d'alcool gras polyoxyalkylés + 37,5% esters méthyliques d'acides gras + 5% acide oléique -
Formulation : EC
Classement toxicologique : H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires - H315 : Provoque une irritation cutanée - H318 : Provoque des lésions oculaires graves - H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
ZNT / points d'eau : 5 m
DRE : 24 heures

Monnaie® / Player®, marques déposées BASF
AMM n° 9200020
Composition : époxiconazole (84 g/l) + fenpropimorph (250 g/l)
Formulation : SE

Classement : Attention - H315 : Provoque une irritation cutanée - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Usages et doses autorisés : betterave industrielle et fourragère, 7 l/ha - Autres usages, voir étiquette
DRE : 48 heures
ZNT / aux points d'eau : 5 mètres
DAR : 90 jours

Ibard® / Spectrum®, marques déposées BASF
AMM n° 9900251
Composition : diméthénamide-P (720 g/l)
Formulation : EC

Classement : Danger - H302 : Nocif en cas d'ingestion - H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires - H315 : Provoque une irritation cutanée - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Usages et doses autorisés : betterave industrielle, 1 l/ha, 1 application tous les 2 ans, BBCH 12 à 18 - Autres usages, voir étiquette
DRE : 48 heures
ZNT / aux points d'eau : 5 mètres
DAR : 90 jours

Ibex® / Opéra®, marques déposées BASF
AMM n° 2000333
Composition : 50 g/l d'époxiconazole + 133 g/l de pyraclostrobine
Formulation : SE

Classement : Danger - H301 : Toxique en cas d'ingestion - H315 : Provoque une irritation cutanée - H332 : Nocif par inhalation - H351 : Susceptible de provoquer le cancer - H360DF : Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Usages et doses autorisés : betterave industrielle, 1 l/ha, 1 application/ an - Autres usages, voir étiquette
DRE : 48 heures
ZNT / aux points d'eau : 5 mètres
DAR : 28 jours

Stratos® Ultra / Serac®, marques déposées BASF
AMM n° 9000490

Devin® Marque déposée BASF
AMM n° 9800085
Composition : 100 g/l cycloxydime
Formulation : EC

Classement : Danger - H315 Provoque une irritation cutanée - H319 Provoque une sévère irritation des yeux - H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires - H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges - H361d Susceptible de nuire au fœtus - H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme
Usages et doses autorisés : 2 l/ha contre graminées annuelles, 4 l/ha contre graminées vivaces (sauf sur épipand). Nombre d'applications maximum : 1 application/an/culture

DRE : 48 heures
Usages et doses autorisés : betterave : Pégomyie - noctuelles terricoles et défoliatrices : 70 g/ha - DAR 21 jours - 2 applications
ZNT aquatique : 5 m

Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF France S.A.S. Division Agro N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA Phyt'attitude N°Vert 0 800 887 887
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF France S.A.S. Division Agro Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR N°Azur 0 810 12 18 85 ou www.adivalor.fr

Betterave Toutes les solutions BASF



Cultivons l'innovation autrement

BASF
We create chemistry

BASF France S.A.S. - Division Agro - 21 chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex - Tél : 04 72 32 45 45
Edition Mai 2017 - 123BEHE0517R - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF Agro qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.



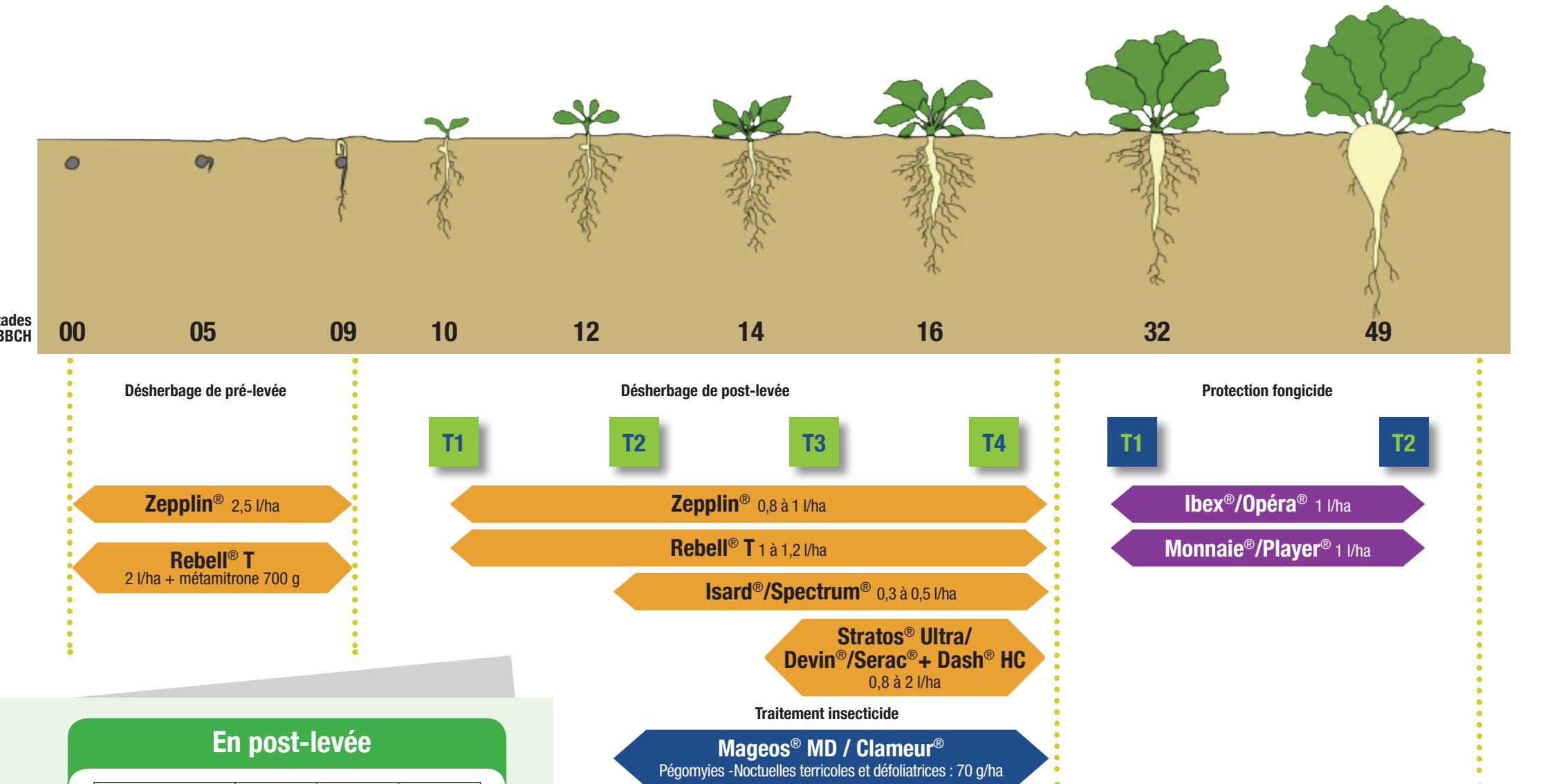
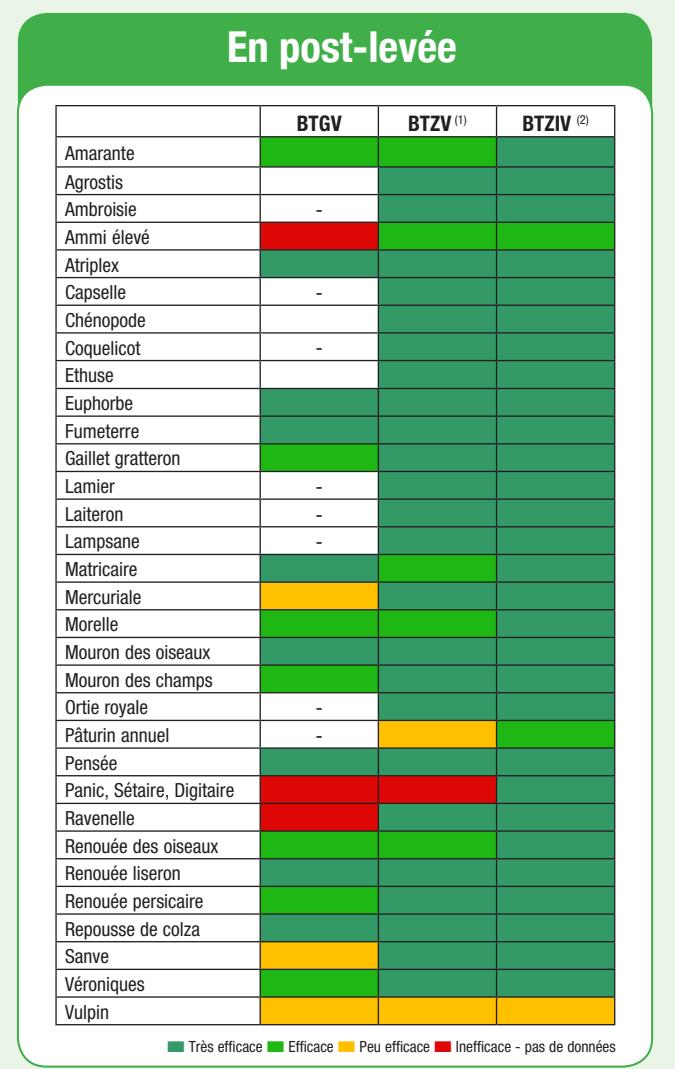
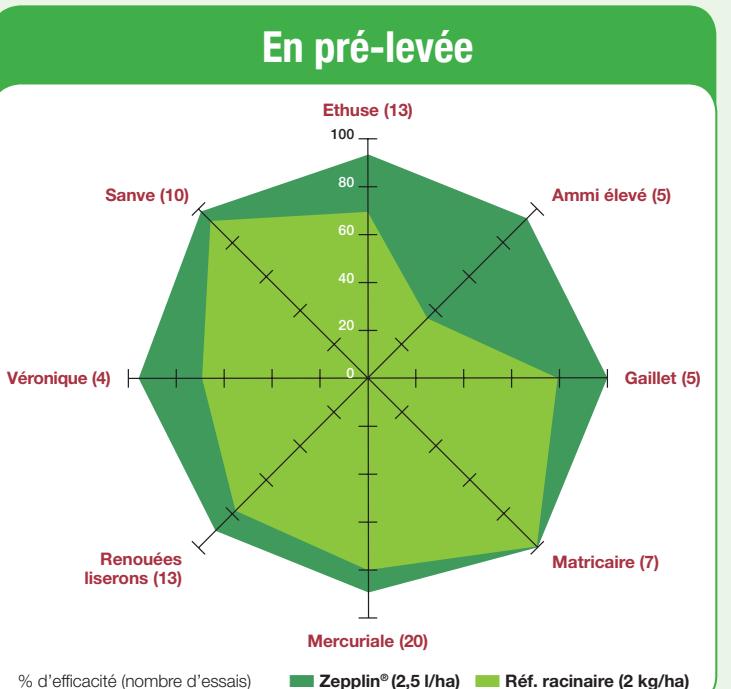
Les bénéfices d'une pré-levée réussie avec Zepplin ou Rebell T :

- Efficacité maximale sur ombellifères
 - Contrôle précoce des adventices,
avant qu'elles ne concurrencent la betterave
 - Gestion du désherbage de post-levée facilitée :
plus de souplesse pour le 1^{er} passage de post

Zepplin

- La référence sur ombellifères
 - Large spectre d'action en pré-levée et post-levée avec le contrôle de 30 adventices, dont ammi élevé, éthuse, gaillet, matricaire, mercuriale, renouée liseron, sanve, véroniques
 - **Le seul herbicide recommandé par l'ITB en pré-levée**

En pré-levée



Isard / Spectrum :

LE partenaire pour un désherbage plus large et plus régulier des flores variées

- Large spectre d'activité
 - Très bonne sélectivité
 - Meilleur contrôle des levées échelonnées grâce à sa persistance d'action
 - Mode d'action différent des principaux herbicides de la betterave
(groupe HRAC **K3**)
 - Solution économique en phase avec la recherche de compétitivité de la filière betterave

Synthèse 16 essais 2010 à 2015	Témoin (Nbre/m ²)	BTGV x 4	BTGV puis BTIV x 3
Chénopode	41		
Colza rep.	24		
Gaillet	57		
Mercuriale	91		
Pensée	34		
Renouée liseron	37		
Véroniques	10		
Morelle	46		

Programme avec lsard :

Spectre du programme BTGV suivi de 3X BTIV

Antos Ultra / Devin / Serac + Dash HC

- ge spectre d'activité contre les graminées annuelles et vivaces
sation possible sur de nombreuses autres cultures (colza, pomme de terre, pois
téagineux, féveroles, épinard, carottes, haricot, lin, poireau...)
sation avec Dash HC pour plus de rapidité, plus d'efficacité et plus de régularité

La teneur en sucre des graminées détermine la dose :

	Stade des graminées	Dose Stratos Ultra/Devin/Serac + Dash HC
Graminées annuelles	1 à 2 feuilles	0,8 l/ha + 0,8 l/ha
	3 feuilles à début tallage	1 l/ha + 1 l/ha
	Tallage à montaison	1,2 l/ha + 1,2 l/ha
Graminées vivaces	Pousses de 10 à 20 cm	2 l/ha + 2 l/ha

à dose de 0,8 + 0,8 l/ha, une double application peut être nécessaire pour contrôler les échelonnées des graminées.

meilleurs résultats sont obtenus lorsque Stratos Ultra/Devin/Serac + Dash HC sont l'objet d'une application spécifique. En cas de mélange avec d'autres herbicides nécessitant l'adjonction d'huile, Stratos Ultra/Devin/Serac ne modifient ni la sélectivité, l'efficacité du mélange, et Dash HC remplace l'huile.

